

Les allocataires du Revenu de solidarité active en Île-de-France au 30 juin 2016

N°36 - Janvier 2017

BULLETIN D'INFORMATION DES CAF EN ÎLE-DE-FRANCE

Depuis le 1er janvier 2016, le volet activité du Revenu de solidarité active (Rsa) est remplacé par la prime d'activité, en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (Dom), à l'exception de Mayotte où elle entrera en vigueur au 1er juillet. Au titre de juin 2016, la composante socle du Revenu de solidarité active (Rsa) est versée par les Caf d'Île-de-France à près de 325 300 foyers (cf. tableau 1.), soit 5,2 % de la population francilienne ; 194 perçoivent le Rsa jeunes. En fonction de leurs ressources, les foyers

■ Une très légère diminution trimestrielle du nombre de bénéficiaires du Rsa socle

Au titre du 30 juin 2016, la composante socle du Revenu de solidarité active (Rsa) est versée par les Caf d'Île-de-France à près de 325 300 foyers (cf. tableau 1.), soit 5,2 % de la population francilienne ; 194 perçoivent le Rsa jeunes. En fonction de leurs ressources, les foyers

peuvent cumuler la prime d'activité et le Rsa socle ; en effet près de 48 100 foyers allocataires franciliens sont concernés par ce cumul des 2 prestations soit 14,9 % de l'ensemble des bénéficiaires du Rsa socle.

Le nombre d'allocataires du Rsa socle accuse une baisse de - 0,8 % (- 2 505 foyers) entre mars et juin 2016 (cf. figure 1.). Au niveau départemen-

Tableau 1. Répartition des bénéficiaires du Rsa socle, en Île-de-France, par département, au 30 juin 2016

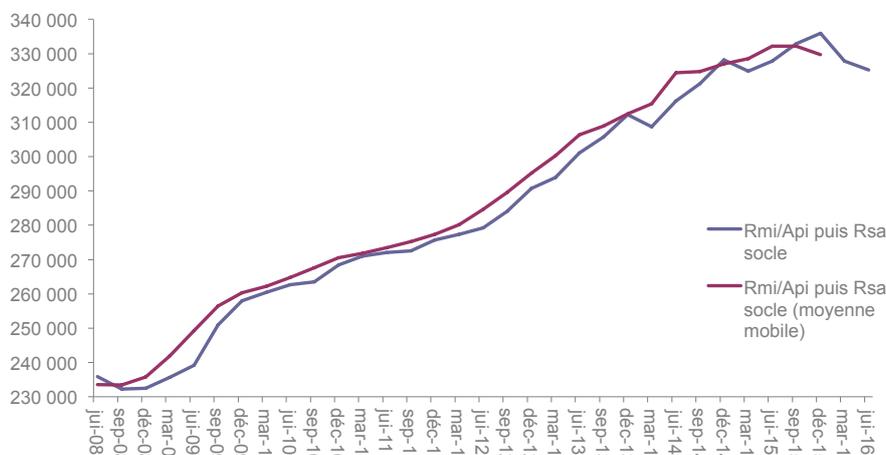
	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Seulement Rsa socle	53 724	25 687	70 784	34 123	24 885	18 475	21 786	27 790	277 254
Rsa socle + Prime d'activité	10 727	4 934	10 187	5 372	4 531	3 598	4 077	4 628	48 054
Total Rsa socle	64 451	30 621	80 971	39 495	29 415	22 073	25 863	32 417	325 306
Dont Rsa majoré	3 777	2 615	8 643	3 765	4 214	2 369	3 508	4 136	33 027
Dont Rsa jeunes	25	16	33	25	25	20	20	30	194
Personnes couvertes par le Rsa	99 004	54 280	168 919	75 161	61 319	42 331	53 239	68 554	622 807
Évolution 31-03-2016/30-06-2016 (en %)	-0,4	-0,9	-0,8	0,0	-0,6	-2,4	-1,0	-0,9	-0,8

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, juin 2016.

*Évolution trimestrielle du Rsa.

Lecture : Fin juin 2016, le nombre d'allocataires parisiens du Rsa socle s'établit à 64 451.

Figure 1. Évolution trimestrielle du Rmi ou de l'Api puis du Rsa « socle » en Île-de-France depuis juin 2008



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France.

*Comme les séries statistiques sont trimestrielles (période de 3 mois), une moyenne mobile d'ordre 3 a aussi été calculée permettant de 'lisser' les séries et de mettre en évidence des tendances à long terme.

Lecture : En données lissées, en Île-de-France, le nombre d'allocataires du Rsa socle passe de 327 000 à 329 700 de fin mars 2015 à fin mars 2016.

tal, les Yvelines voient leurs effectifs d'allocataires se réduire le plus significativement avec - 2,4 %. Les effectifs du Val-de-Marne restent quasiment stables (39 510 en mars 2016).

Cette diminution concerne l'ensemble des foyers, qu'ils bénéficient ou non d'une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. Les effectifs du Rsa socle majoré s'élèvent à 33 000 bénéficiaires contre 34 100 un an auparavant.

Cette baisse de -3,2 % confirme la décroissance observée précédemment. Sur l'ensemble de la prestation, les effectifs des bénéficiaires en glissement annuel entre juin 2015 et juin 2016 chutent de - 0,8 % (- 2 537), pour la première fois depuis la création du Rsa.

Par ailleurs, au cours du 2ème trimestre 2016, les Caf d'Île-de-France ont versé plus de 153,2 millions d'euros au titre du Rsa socle, c'est un peu moins qu'au 1er trimestre (153,6 millions d'euros).

Tableau 2. Répartition des bénéficiaires du Rsa socle selon la structure familiale, en Île-de-France, par département, au 30 juin 2016 (%)

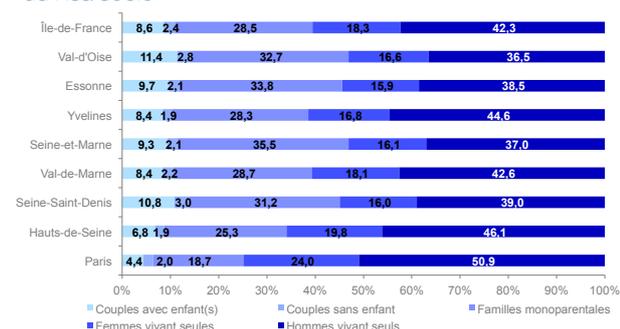
	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Couples avec enfant(s)	5,4	8,6	12,9	10,3	11,0	10,0	11,4	13,4	10,3
Couples sans enfant	2,2	2,1	3,2	2,4	2,3	2,0	2,3	2,9	2,5
Familles monoparentales	19,5	26,2	31,5	29,3	35,6	29,2	34,2	33,0	29,0
Femmes vivant seules	24,7	20,0	15,8	18,1	16,2	17,0	15,9	16,3	18,4
Hommes vivant seuls	48,2	43,1	36,6	40,0	34,8	41,7	36,2	34,3	39,9

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, juin 2016.

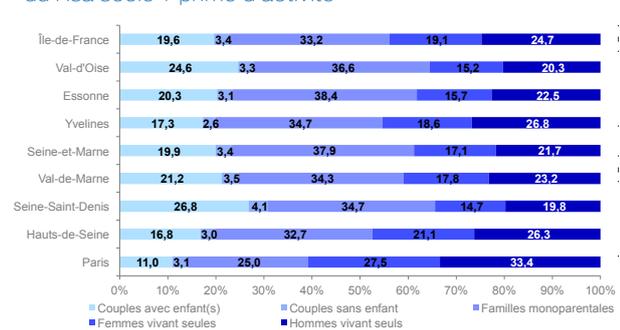
Lecture : Fin juin 2016, près du quart (24,7 %) des allocataires parisiens du Rsa socle (seulement Rsa socle et Rsa socle + Prime d'activité) sont des femmes seules.

Figure 2. et 3. Répartition des bénéficiaires selon la structure familiale (%), en Île-de-France, par département, au 30 juin 2016

- du Rsa socle



- du Rsa socle + prime d'activité



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, juin 2016.
Lecture : Fin juin 2016, 50,9 % des bénéficiaires parisiens du Rsa socle (seulement) en Île-de-France sont des hommes seuls.

Près de 6 bénéficiaires franciliens du Rsa socle sur 10 (58,3 %) sont des personnes isolées (cf. tableau 2.); cette proportion s'étage de 50,6 % dans le Val-d'Oise à 72,9 % à Paris. La part des familles monoparentales atteint 29,0 % sur l'ensemble de la région ; parmi l'ensemble des familles près de sept sur dix (73,8 %) sont des familles monoparentales.

En analysant séparément les bénéficiaires du Rsa socle (seulement) et ceux percevant le cumul des deux prestations (Rsa socle + prime d'activité), quelques distinctions s'observent (cf. figure 2. et 3.). La part des familles (couples avec enfant(s) et familles monoparentales) augmente parmi ceux disposant du cumul (51,6 %) par rapport à ceux qui ne touchent que le Rsa socle (37,1 %). Si la part des personnes isolées y est plus faible, ce constat est essentiellement du fait de celle des hommes vivant seuls alors que celle des femmes reste sensiblement du même ordre. Sans doute les hommes isolés arrivent davantage à retrouver une activité.

Par ailleurs, en moyenne, un peu moins de huit foyers franciliens bénéficiaires du Rsa socle sur dix (77,9 %) ont plus de 30 ans (plus de la moitié entre 30 et 50 ans). La part des bénéficiaires âgés de moins de 25 ans est de l'ordre de 4,0 % en Île-de-France. Le critère de l'âge ne joue pas sur une comparaison entre les bénéficiaires du Rsa socle (seulement) et ceux du Rsa socle + prime d'activité. ■

Delphine Guérin
Ctrad - Caf en Île-de-France